



BULLETIN D'INSCRIPTION au CONGRES 2016 des FEUX FOLLETS

Domaine de Chalès – NOUAN LE FUZELIER (41 - Loir et Cher)

Samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016

à retourner à Nathalie FRELAND – 1 rue Jules Barbier – 92290 Châtenay Malabry

L'hébergement est assuré sur place pour les inscriptions reçues avant le 30 juillet 2016, en fonction des disponibilités

Vous avez des questions sur la garderie, l'hébergement, le règlement ? Vous avez des difficultés à remplir ce bulletin d'inscription ?

Appelez Nathalie FRELAND : 06 61 47 79 55 / nathalie.freland@phenylcetonurie.org (n'oubliez pas de me laisser vos coordonnées).

Nom de famille	:	Email	:
Adresse	:	(Une confirmation d'inscription sera envoyée aux personnes indiquant une adresse mail)	
Code Postal / Ville	:		
Téléphone(s)	:		

Participera à l'Assemblée Générale du dimanche 23 octobre 2016 (dans le cas contraire, je retournerai le pouvoir dûment rempli)

Pour être orienté au mieux à votre arrivée, merci d'indiquer si vous participez pour la 1ère fois à un Congrès des FEUX FOLLETS :

1ère participation ⇨ OUI NON

Merci d'envoyer UN bulletin d'inscription par famille (1 famille = 1 foyer fiscal), correctement et entièrement rempli, recto verso.

Pensez à le signer au dos et à en garder une copie ou une photo smartphone pour mémoire.

Les tarifs indiqués ci-dessous sont réservés aux adhérents, le montant total est à majorer de 50% pour les non-adhérents.

Jour et heure d'arrivée : Jour et heure de départ :

NOM Prénom des participants (inscrire même les enfants de moins de 4 ans pour lesquels le séjour est gratuit)		Age des enfants mineurs au jour du Congrès	Indiquez vos réponses dans les cases correspondantes pour chaque participant. Adulte à partir de 13 ans, enfant de 4 à 12 ans. Les repas ne sont pas prévus pour les enfants de 2 ans et moins, prévoyez d'amener le votre Reportez les sommes dans les cases correspondantes																
			Indiquez OUI si vous emmenez un lit bébé	INSCRIPTIONS			Menus hypoprotéinés Indiquez OUI ou NON	Repas fournis par les parents (obligatoire pour TOUS les enfants de - de 4 ans pour la garderie du dimanche) Indiquez OUI ou NON		HORS CONGRES		DUREE OFFICIELLE DU CONGRES participation des Feux Follets déduite			HORS CONGRES				
				garderie samedi 16h - 18h30 (0 à 12 ans)	garderie dimanche matin (0 à 12 ans)	ateliers samedi 16h30 - 18h 1 seul adulte participant par famille indiquez votre choix d'atelier. Voir détail au verso		pour tout le séjour	pour la garderie uniquement	repas samedi midi	adulte	enfant	repas samedi soir	nuit (petit déjeuner inclus)	repas dimanche midi	repas dimanche soir	nuit (petit déjeuner inclus)	adulte	enfant
			5 €	gratuite						15 €	10 €	10 €	18 €	10 €	15 €	10 €	25 €	18 €	
Adultes et enfants de + de 4 ans au jour du congrès	1																		
	2																		
	3																		
	4																		
	5																		
enfants de - de 4 ans au jour du congrès	6																		
	7																		
	8																		
TOTAL PAR COLONNE										€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
TOTAL COMPLET (règlement à l'inscription)			€ (+ 50% pour les non-adhérents)																

Joindre 2 chèques à l'ordre des « Feux Follets » ou des chèques vacances avec les coordonnées du titulaire et le talon, correspondant à 2 X 50 % de la prestation choisie.

Le premier chèque sera mis en banque à réception, le second ne sera encaissé qu'après le Congrès.

La présence d'animaux est interdite sur le Domaine de Chalès et dans les bâtiments

REPLIR AUSSI AU VERSO SVP...